



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6862  
2 novembre 1965  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er NOVEMBRE 1965, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE

J'ai l'honneur de communiquer les nouvelles violations du cessez-le-feu et autres incidents provoqués par le Pakistan comme suit :

Jammu et Cachemire

Secteur de Keran

1. Des troupes pakistanaises ont déclenché un tir de mortiers de 4,2 pouces et de 3 pouces en direction de nos troupes dans une zone située à 9 miles à l'est et 13 1/2 miles à l'est-nord-est de Keran, le 27 octobre 1965.

Secteur de Tithwal

2. Quarante soldats pakistanais ont été vus en train de creuser le sol dans une zone située à 4 miles au sud-sud-ouest de Tithwal, le 27 octobre 1965.
3. Trente soldats pakistanais sont arrivés dans une zone située à 6 miles au sud-est de Tithwal, le 27 octobre 1965.

Secteur d'Uri

4. On a vu des troupes pakistanaises renforcer des ouvrages de défense dans une zone située à 5 1/2 miles à l'ouest-nord-ouest de Hajipir, le 27 octobre 1965.

Secteur de Punch

5. Seize soldats pakistanais ont été vus en train de creuser le sol dans une zone située à 5 1/2 miles à l'ouest de Punch, le 27 octobre 1965.

Secteur de Mendhar

6. Des troupes pakistanaises ont déclenché des tirs d'obusiers de 3,7 pouces dans une région située à 4 1/2 miles à l'ouest-sud-ouest et à 7 miles à l'ouest-nord-ouest de Mendhar, le 28 octobre 1965.
7. Des troupes pakistanaises ont déclenché des tirs de mitrailleuses en direction de nos troupes dans une zone située à 4 1/2 miles à l'ouest-sud-ouest de Mendhar, le 28 octobre 1965.

Secteur d'Akhnur

8. Des troupes pakistanaises ont été vues en train de poser des mines dans une zone située à 6 1/2 miles au sud-ouest d'Akhnur, le 28 octobre 1965.
9. Des troupes pakistanaises ont été vues en train de creuser des tranchées et de construire des blockhaus dans une zone située à 3 1/2 miles au sud-ouest et à 5 miles à l'ouest-sud-ouest du pont de Balwinder, le 28 octobre 1965.

Pendjab

Secteur de Sialkot

10. Les troupes pakistanaises ont été vues en train de creuser des tranchées dans des régions situées à 3 1/2 miles au nord-ouest et à 2 1/2 miles à l'ouest de Suchetgarh, le 28 octobre 1965.
11. Un détachement pakistanais de repérage d'artillerie a été vu en train de faire un repérage dans une zone située à 4 miles au nord-ouest de Suchetgarh, à 11 h 15, le 28 octobre 1965.
12. Des troupes pakistanaises ont été vues en train de se déplacer dans une zone située à 3 1/2 miles au sud-ouest de Suchetgarh, le 28 octobre 1965.
13. Un avion pakistanais a survolé Chobara à 6 1/2 miles au nord-est de Chawinda, à 15 h 15, le 28 octobre 1965.
14. Un avion à réaction pakistanais a survolé une zone située à 5 miles à l'est et 10 miles à l'est-nord-est de Chawinda, le 28 octobre 1965.
15. Des troupes pakistanaises ont été vues en train de creuser le sol dans une région située à 4 1/2 miles au nord-ouest de Chawinda dans la nuit du 28 au 29 octobre 1965.

Secteur de Lahore

16. Un avion pakistanais biréacteur de couleur argentée a survolé nos positions dans la région de Dera Baba Nanak, à 15 h 15, le 28 octobre 1965. L'appareil venait du côté de Narowal et il est reparti plus tard dans la même direction.
17. On a vu des troupes pakistanaises construire de nouveaux blockhaus dans un secteur situé à 1 1/2 mile au sud-sud-ouest de Bhasin, le 28 octobre 1965.
18. On a signalé que des troupes pakistanaises creusaient des tranchées de communication dans un secteur situé à 1 000 yards au sud de Bhasin, le 28 octobre 1965.

19. Des troupes pakistanaises ont apporté du matériel de défense dans un secteur situé à 2 000 yards au sud de Bhasin, le 28 octobre 1965.
20. Les troupes pakistanaises ont ouvert le feu sur un secteur situé à 400 yards au nord-ouest de Dograi dans la soirée du 28 octobre 1965.
21. On a vu des troupes pakistanaises creuser des tranchées dans des secteurs situés respectivement à 1 mile au sud, à 2 1/2 miles au nord et à 3 miles au sud-sud-ouest de Barki, le 28 octobre 1965.
22. Cinquante soldats pakistanais sont arrivés dans un secteur situé à 1 mile à l'est-nord-est de Khemkaran, et on les a vus arracher des traverses de la ligne de chemin de fer, le 28 octobre 1965.
23. Un avion d'observation pakistanais a survolé une région située à 2 miles au nord-ouest de Rattoke, le 28 octobre 1965.

#### Secteur de Fazilka

24. On a vu une section pakistanaise creuser des tranchées dans une zone située à 1 000 yards à l'ouest de la gare de chemin de fer de Chananwala, le 27 octobre 1965.
25. On a signalé six véhicules pakistanais de trois tonnes qui se déplaçaient d'une zone située à 1 1/2 mile au nord-ouest de Hindumalkot vers une zone située à 2 1/2 miles à l'ouest-nord-ouest de cette ville, le 27 octobre 1965.
26. Des troupes pakistanaises ont ouvert le feu avec des armes légères et des mortiers de 2 pouces sur notre poste dans la région de Hindumalkot et à 1 1/2 mile au nord-ouest de cette ville, le 27 octobre 1965.
27. On a signalé des troupes pakistanaises occupées à creuser des tranchées dans une zone à 5 miles au nord-est de Sulaimanke, le 28 octobre 1965.
28. Des troupes pakistanaises ont ouvert le feu contre nos détachements avancés dans une zone à 3 1/2 miles au nord-ouest de Fazilka, à 21 heures, le 28 octobre 1965.
29. Des troupes pakistanaises ont tiré sur notre patrouille dans une zone située à 3 miles à l'ouest-nord-ouest de Fazilka, entre 23 h 45, le 28 octobre 1965, et 4 heures, le 29 octobre 1965.
30. Des troupes pakistanaises ont tiré une fusée Varey dans une zone à 6 1/2 miles au sud-ouest de Fazilka, à 0 h 15, le 29 octobre 1965.

Rajasthan

31. On a signalé qu'un nombre important de soldats pakistanais avançaient de Miajlar vers Sato et Kedari Singh Ka Tar, situés respectivement à environ 4 1/2 miles à l'est et 7 miles au nord-est de Miajlar, dans la nuit du 27 au 28 octobre 1965.

32. Des troupes pakistanaises ont tiré sur nos civils occupés à couper la récolte de notre côté de la frontière, dans une zone à 30 miles au sud-sud-est de Gadra, le 28 octobre 1965.

33. Des troupes pakistanaises ont ouvert le feu sur notre patrouille dans la zone de Somnar, à 56 miles au sud-ouest de Barmar, à 11 h 30, le 28 octobre 1965.

Nous avons porté plainte pour violation de cessez-le-feu à l'occasion de toutes les violations mentionnées.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de l'Inde auprès  
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) G. PARTHASARATHI

-----

